

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services**

Nous recrutons

PSYCHOLOGUE (H/F)

CDI à temps partiel (8h45/sem)

L'Unité Résidentielle Renforcée (URR) est une unité expérimentale adossée au FAM des Coteaux accueillant un public de jeunes TSA en situation complexe.

Cette unité propose un accompagnement en un pour un afin de travailler le projet et les apprentissages de façon la plus individualisée possible.

Il s'agit d'éviter la rupture de soin d'accompagnement et de permettre un possible à ces jeunes qui aujourd'hui ne trouvent pas leur place en institution.

Un beau challenge humain et professionnel.

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'Unité située sur la commune de **Verdelais**, vous serez en charge de :

- Accompagner globalement les résidents avec TSA et troubles du comportement sévères (soins, PAP, activités) dans la vie quotidienne ;
- Accompagner, soutenir et sensibiliser les équipes dans la mise en œuvre des PAP des résidents,
- Participer à l'élaboration des PAP,
- Identifier les besoins des résidents en termes d'accompagnement, passation de bilans avant élaboration et mise en œuvre, en équipe pluridisciplinaire, du projet personnalisé du résident (TTAP, ESAA, EPO, Vineland, CARS, VB-MAPP...),
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et être un appui technique sur l'accompagnement des personnes avec TSA dans le respect des recommandations de l'HAS et de l'ANESM,
- Elaborer des bilans, des outils et des stratégies éducatives,
- Communiquer avec les familles.

Profil recherché :

- Diplôme de niveau I psychologie
- Expérience de travail auprès des populations autistes exigée,
- Maîtrise des modes de communication recommandés par l'HAS,
- Capacité d'écoute, d'observation et de travail en équipe, sens de l'organisation, sens des priorités,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement.
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif,
- Permis B exigé

Prise de fonction : 01/06/2024

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 6 – Cadre Classe 3 Niveau 1 - Coefficient de base 800 ;
- Indemnité supplémentaire liée au public accueilli ;
- Prime SEGUR ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 840,09 € (indemnité et prime incluses) pour 37,92h mensuel auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations,...

Candidature à envoyer par mail à Madame Cécile CAZADE, Directrice de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien la référence de l'offre (réf 2024-43).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

